

CHILI, LES OBJECTIFS DU PUTSCH DE 1973 PLEINEMENT ATTEINTS AUJOURD'HUI ?



RICARDO PARVEX*

Quarante-cinq ans après le coup d'État de septembre 1973, cette question relèverait plutôt de l'historien que du journaliste, serait davantage l'objet d'un travail d'archives que des analyses encore en cours. Certes, dans le déroulement de la vie d'une nation, il y a toujours un moment où les événements politiques traversent le seuil chronologique qui les fait devenir des faits historiques. On pourrait penser que, plus de quatre décennies après le putsch contre le gouvernement de l'Unité populaire, cet acte brutal ainsi que ses conséquences feraient plutôt l'objet de livres d'histoire que de l'actualité des médias. Or, c'est loin d'être le cas.

S'agit-il seulement d'une volonté tenace de faire vivre la mémoire ? Ou d'une volonté farouche de ne pas oublier ? C'est peut-être en partie le cas. Deux raisons pourtant semblent contribuer à ce qu'il en soit autrement. D'une part, une partie des protagonistes de cette expérience politique démocratique et novatrice était des jeunes débutant leur vie d'adultes. Il s'agissait d'un processus de changements profonds ayant pour acteurs les secteurs populaires et la partie la plus clairvoyante et la plus dynamique des jeunes Chiliens de l'époque. Bien qu'aujourd'hui un bon nombre d'entre eux aient déjà largement atteint ou dépassé la soixantaine, l'interruption brutale de leur rêve créateur des « années Allende » reste une plaie béante. D'autre part, sans doute la principale

* JOURNALISTE ET ANCIEN ENSEIGNANT À HEC ET À L'ENPC. VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION D'EX-PRISONNIERS POLITIQUES CHILIENS (FRANCE).

raison de cet « entêtement » réside dans la durée et la permanence des bouleversements socio-économiques introduits par la dictature civico-militaire.

Le Chili des années 1960 et 1970 était considéré par la plupart des observateurs internationaux comme l'un – sinon le seul – des pays les plus démocratiques de l'Amérique latine. La stabilité politique rythmée par des élections démocratiques régulières, la présence de l'État dans le développement économique, son engagement actif en matière sociale, la préoccupation des différents gouvernements concernant l'éducation et la santé, etc. faisaient de ce pays une exception au milieu de la misère et l'oppression imposées par les dictatures des pays environnants. Pourtant, cette évolution politique bâtie pas à pas par plusieurs générations de syndicalistes et de militants fut éradiquée brutalement par le coup d'État contre le régime de l'Unité populaire dirigé par le président Salvador Allende, putsch qui instaura une dictature qui dura dix-sept longues années.

Le mirage de la démocratisation chilienne

44

Tout le monde aime les histoires qui se terminent bien, même si pour cela il faut parfois oublier certains détails qui relativisent leur fin heureuse. De cette manière on peut tourner la page sereinement sans regrets ni culpabilité. L'exemple de l'Afrique du Sud, où la sagesse d'un Mandela, la clairvoyance résignée d'une partie importante des élites blanches et la généreuse tolérance de la majorité noire qui ont rendu possible la fin globalement pacifique de l'Apartheid, semble montrer que cela était du domaine du possible.

Aux yeux de larges secteurs de citoyens occidentaux, l'histoire chilienne de ce dernier demi-siècle jouit d'une *happy end* du même type. Il en est ainsi, pour l'opinion publique, les médias, les centaines de millions de Français, Européens et citoyens progressistes du monde qui ont suivi avec intérêt l'évolution du gouvernement de l'Unité populaire du Chili entre 1970 et 1973. Il en est de même pour ceux qui ont manifesté leur solidarité avec cette expérience de construction d'un socialisme démocratique. La fin de la dictature qui y régna pendant presque deux décennies (1973 à 1990) a mis un terme à un cauchemar, remettant, en quelque sorte, les compteurs à zéro. Hélas !, la société chilienne issue de ces plus de trois lustres de tyrannie est une démocratie défigurée par les inégalités, handicapée par un autoritarisme qui ne dit pas son nom, dirigée par des gouvernements otages de la finance et enfermée dans un carcan constitutionnel hérité de la dictature.

CHILI, LES OBJECTIFS DU PUTSCH DE 1973 PLEINEMENT ATTEINTS ?

Au-delà des aspects extérieurs tragiques de ce putsch (bombardement du palais présidentiel, mort du président, exécutions sommaires, camps de concentration, exil massif, etc.), essayons de comprendre les motivations et les objectifs sociaux, économiques et politiques à court et à long terme, poursuivis par les deux alliés à l'origine de ce coup de force : l'administration nord-américaine et les classes possédantes chiliennes. Car, dans cette action de guerre contre un peuple pacifique il y a une partie dramatique impossible à escamoter, celle que nous avons retenue et que beaucoup d'entre nous gardent encore dans la mémoire, faite de violence, de répression et de mort ; et une partie immergée, beaucoup moins visible, qui constitue cependant le cœur même du but historique recherché, atteint et entretenu jusqu'à aujourd'hui par les putschistes.

La présente contribution entend donner un aperçu critique du Chili actuel en montrant le caractère radical et durable de la nouvelle nation chilienne remodelée par la révolution militaro-libérale du général Pinochet.

Il s'agit de savoir quelles sont l'importance, la portée et la durée des résultats obtenus par les auteurs de cette prise du pouvoir par la « voie armée ». Mais d'abord, nous aurons besoin de découvrir, ne serait que rapidement, quelles étaient les caractéristiques de la société chilienne que le coup d'État assassina.

45

Le Chili dont ils ne voulaient plus

À l'instar des autres pays de l'Amérique latine, la population chilienne s'est construite sur la base d'un métissage dont les principales composantes ont été les ethnies amérindiennes originaires et les Européens arrivés avec la conquête et la colonisation. Cela a engendré des sociétés très hiérarchisées dont la couche supérieure est constituée de Blancs et l'inférieure, d'Indiens. Accompagnant ces derniers, nous avons, dans des proportions variables selon la région ou le pays, des populations noires issues des anciens esclaves. Les métis, pièce intermédiaire entre Blancs et Indiens, ont apporté la base sociologique de ce qui, au Chili, dès le XIX^e siècle et plus fortement au cours du XX^e siècle, permettra l'apparition d'une classe moyenne nombreuse et souvent remuante.

Dans le Chili du XIX^e siècle, ces couches moyennes ont été à l'origine des mouvements libéraux qui cherchaient à s'affranchir de la pesante tutelle de l'Église, alliée et complice de la domination

aristocratique. Suivant les principes hérités de la Révolution française et plus tard dans le sillage des révolutions européennes de 1848, le pays a assisté à la création de la franc-maçonnerie, à la naissance du Parti radical, laïque, libre-penseur et anti-oligarchique, à l'organisation du Parti démocratique, premier parti ayant une vraie composante ouvrière, et à l'émergence de divers courants intellectuels et littéraires qui ont débouché, au début du siècle suivant, sur les premiers mouvements socialistes.

La croissante puissance mobilisatrice des nouvelles organisations ouvrières, en particulier dans la pampa du salpêtre, confrontée à un cadre politique et institutionnel archaïque incapable de répondre aux nouveaux impératifs sociaux, a produit des éclats de violence répressive de plus en plus tragiques. Ainsi, les premières décennies du xx^e siècle ont été marquées par une répression chaque fois plus brutale. Les massacres de Santa María de Iquique (1907), de San Gregorio (1914), de Marusia (mars 1925) et de la Coruña (juin 1925) firent des milliers de morts parmi les « *pampinos* » et leurs familles. Au cours des années vingt, le vieux carcan politique a fini par craquer, ouvrant la voie à des avancées législatives et à de nouvelles pratiques administratives et sociales. Ainsi, en 1920 et sous l'influence française des lois Ferry, après un très long débat qui a duré plus de deux décennies, le Parlement chilien a approuvé la loi d'instruction primaire obligatoire (*Ley de instrucción primaria obligatoria*) assurant la gratuité de l'éducation à charge de l'État pour toute la population. Comme le signale l'ancien ministre socialiste des premières années postdictature, Gonzalo Martner : « Après une longue période de république oligarchique, la laborieuse construction démocratique postérieure aux années vingt trouva un réel succès en réussissant une certaine inclusion sociale »¹. Ces divers événements ayant eu lieu avant et pendant la première administration libérale d'Arturo Alessandri Palma (1920-1924) ont été à l'origine de ce qu'on a appelé « les lois sociales » visant à l'amélioration de la protection des travailleurs. Parmi ces lois, nous pouvons citer la Loi sur la sécurité sociale ouvrière obligatoire (n° 4054), celle légiférant sur les accidents du travail (n° 4055) et celle portant le n° 4059 qui établissait un système de retraite pour les employés du privé (*empleados particulares*).

¹ Gonzalo Martner, *Remodelar el modelo*, LOM Editores, Santiago de Chile, 2007.

CHILI, LES OBJECTIFS DU PUTSCH DE 1973 PLEINEMENT ATTEINTS ?

Outre la pression accrue exercée par les organisations ouvrières liées à l'industrie du salpêtre, les couches moyennes de la ville entrent en scène. Leur convergence révolutionnaire réformatrice a eu raison de la vieille Constitution autoritaire et conservatrice de 1833, qui remontait aux premières années de la République. Elle est remplacée par la nouvelle Constitution approuvée en 1925 qui – soit dit en passant – a été en vigueur jusqu'au coup d'État de septembre 1973. Cette nouvelle « *Carta Magna* » va fixer clairement et explicitement le caractère constitutionnel de la protection sociale en lui donnant ce statut officiel. C'est ainsi que, dans son article n° 10, elle garantit « la protection au travail, à l'industrie et aux actions de protection sociale, notamment en ce qui concerne l'accès à un logement sain et aux conditions minimales de bien-être répondant à la satisfaction des besoins personnels et familiaux ». À la lumière de ce qui se passe aujourd'hui avec la sous-traitance privée généralisée du social et avec l'externalisation croissante de la santé opérées par l'État chilien, il est essentiel de souligner le paragraphe suivant, contenu aussi dans le texte constitutionnel de 1925 : « C'est un devoir de l'État de veiller à la santé publique et d'assurer le bien-être et l'hygiène du pays ».

47

À ces premières mesures législatives visant une politique sociale sont venues s'en ajouter bien d'autres, tout au long des presque cinq décennies qui suivirent. En guise d'exemple, nous pouvons citer la création, en 1932, du Conseil central de secours (*Beneficencia*) et de santé publique chargé de formuler des politiques sanitaires, chapeautant les établissements de santé et d'aide sociale tels que des hôpitaux, des orphelinats, des asiles de personnes âgées et l'hôpital psychiatrique national.

Afin de mettre en exergue le rôle accru assumé par la puissance publique – tout au long de la première moitié du XX^e siècle – en matière sociale, nous allons évoquer rapidement les principales lois édictées à ce sujet au cours des trois décennies suivant le changement de Constitution. Initiatives auxquelles ont participé les divers gouvernements en place, dont celui du Front populaire de 1938-1941². Parmi les lois les plus importantes en la matière, nous pouvons citer : en 1925, le décret-loi (D L) n° 454 créa la Caisse de prévoyance des fonctionnaires (*empleados públicos*) et des journalistes, organisme destiné à assurer des prestations sociales diverses (prêts, accès à la

² Alliance du centre gauche (radicaux) et de la gauche (socialistes et communistes) qui, avec Pedro Aguirra Cerda, a gouverné le Chili entre 1938 et 1941.

propriété, remboursement de frais de santé, maternité, invalidité, vieillesse, bourses d'étude, etc.) à ses milliers d'affiliés ; en 1938, la loi n° 6 174 qui crée la médecine préventive.

En matière de santé également, l'État chilien a transformé la pratique de la philanthropie et de la charité en vigueur jusqu'au début du xx^e siècle en un système de santé publique autour des hôpitaux. En 1952, les pouvoirs publics créent le Service national de santé (SNS) (loi n° 10383), planifié, centralisé et financé de façon solidaire par des apports patronaux, des travailleurs et de l'État. Le SNS apportait une couverture géographique et sociale à la plupart de la population. Toutefois, ce système laissait la place à un système privé de santé à étendue réduite jusqu'en 1973.

Cette même année 1952 fut édictée la loi n° 10.475 créant le système de pensions des employés du secteur privé (*empleados particulares*). En 1953, fut émis le Décret avec force de loi (DFL) n° 243 créant le régime d'indemnités par année de services, suivi du DFL n° 245 ouvrant le régime d'allocations familiales (*Asignaciones familiares*). Le régime appliqué aux retraites variait selon les différents types d'emplois, révélant des inégalités flagrantes. Tel était le cas, par exemple, pour l'âge de 65 ans exigé des ouvriers affiliés au régime général de la Sécurité sociale (*Seguro social*) quand seulement 15 années de cotisations étaient nécessaires aux parlementaires pour obtenir leur pension. 35 ans étaient requis enfin pour les employés du privé, 30 ans pour les fonctionnaires et seulement 25 ans pour les employés de banques.

Le régime général de la Sécurité sociale donnait couverture à presque 2 millions et demi de travailleurs et à huit cent mille retraités. Si à ces chiffres nous ajoutons les personnes à charge (familles), nous arrivions à presque sept millions et demi de personnes, ce qui représentait une protection sociale de 70 % de la population. À l'époque, le pays comptait environ dix millions d'habitants.

La croissante responsabilisation de l'État en matière sociale et sanitaire a permis de consolider l'État providence, trait fondamental de la nation chilienne moderne jusqu'en 1973. Outre l'amélioration en partie de la qualité de vie de la population, ces lois ont renforcé et augmenté le poids politique des couches laborieuses. Mieux protégées, libérées, ne serait-ce qu'en partie, des contraintes liées à la maladie, au chômage et à la précarité, les couches populaires ont vu augmenter leur niveau de négociation au détriment du patronat et des classes possédantes. Jusqu'au gouvernement démocrate

CHILI, LES OBJECTIFS DU PUTSCH DE 1973 PLEINEMENT ATTEINTS ?

chrétien de 1965-1970, le seul secteur n'ayant pas beaucoup bénéficié de ces avancées sociales a été le monde rural où la structure de la propriété et les relations de production sont restées pratiquement inchangées depuis l'époque coloniale. Cependant, face au danger de « cubanisation » du continent, l'administration nord-américaine, par le truchement de l'Alliance pour le progrès, a imposé des réformes susceptibles de faire retomber la pression sociale. Parmi les secteurs prioritaires se trouvaient la paysannerie et les ouvriers agricoles. José Bengoa, historien du monde rural, remarque que : « L'année 1962 – le début du débat conduisant à la réforme agraire du gouvernement de Jorge Alessandri Rodriguez, gouvernement de droite de 1958 à 1964 – marque une date importante. » Pour la première fois dans la législation du xx^e siècle et de l'histoire du Chili en général, la propriété privée était soumise à certaines limitations. Si le domaine agricole était abandonné, l'État pouvait l'exproprier et constituer à sa place, une colonie paysanne. José Bengoa souligne que : « Le deuxième moment », sous le gouvernement d'Eduardo Frei Montalva, « est l'année 1967 quand le Parlement débat et approuve la loi 16 640 ou deuxième loi de réforme agraire qui va restreindre davantage le “droit de propriété”, lui donnant une fonction sociale. L'État sera autorisé à exproprier un domaine agricole, peu importe les conditions, si sa surface dépasse 80 HRB (hectares d'irrigation minimale). »³

Cette loi, précise Jorge Magasich, « s'appuie sur une réforme constitutionnelle préalable autorisant les expropriations (de terres) en fonction de l'intérêt collectif. [...] Cette réforme a été approuvée en 1967 avec les voix de la gauche et de la démocratie chrétienne. Cette même majorité sera celle qui approuvera la loi de réforme agraire », dont nous parlons plus haut, « et une autre loi supprimant l'interdiction faite aux travailleurs ruraux de former des syndicats »⁴.

Mis à part l'éducation, la santé et le régime de retraites et de pensions que nous avons déjà évoqués, la présence de l'État assurait des services de transport et d'intégration de toutes les régions au territoire national. Ainsi les chemins de fer chiliens ont été créés à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. En octobre 1924, l'électrification du réseau a introduit une amélioration notable du système des transports

³ José Bengoa, *Historia rural de Chile central, Crisis y ruptura del poder hacendal*, Volume II, Santiago de Chile, LOM Ediciones, 2015.

⁴ Jorge Magasich, *Datos históricos sobre la Democracia Cristiana*, Editorial « Aún creemos en los sueños », Santiago de Chile, 2018.

dans tout le pays. En 1973, le territoire chilien était desservi par la EFFCCE (Entreprise de chemins de fer de l'État) qui assurait le transport de marchandises ainsi que celui des passagers.

En 1938, pour compléter la couverture de transport du pays, les autorités ont créé le département maritime (FERROMAR) chargé du transport maritime entre Puerto Montt (extrême limite du territoire continental) et Punta Arenas, port au bord du détroit de Magellan. À partir de cette première expérience fut créée, en 1953, l'Entreprise maritime de l'État. Concernant le transport aérien, l'État chilien acquiert la ligne aéropostale Santiago-Arica, créée en 1929, qui devient ligne aérienne nationale (LAN Chile)

La puissance publique a pris toutes ces initiatives pour interconnecter les différentes régions du pays face au manque d'intérêt des secteurs privés qui ne trouvaient pas assez rentables ni sûres ces « aventures » logistiques.

La principale ressource chilienne a toujours été l'industrie minière, le cuivre en premier lieu. Depuis le début du xx^e siècle, ce sont des entreprises nord-américaines qui ont été les propriétaires et les principales bénéficiaires. Dans les années soixante, la montée des mouvements sociaux fait émerger l'idée d'un meilleur partage des bénéfices de l'exploitation du cuivre. C'est ainsi que le gouvernement démocrate chrétien d'Eduardo Frei Montalva (1964-1970) négocia une plus grande participation de l'État chilien (loi connue sous le nom de « chilenisation »). Ensuite, le gouvernement de l'Unité populaire promulga la loi de « nationalisation » du cuivre expropriant tous les gisements et installations appartenant aux entreprises nord-américaines. Cette mesure a terminé de convaincre Washington de l'urgence qu'il y avait à renverser le président Salvador Allende.

Par ailleurs, les pouvoirs publics ont légiféré et rédigé une série de lois, mesures et dispositions afin de soutenir techniquement et financièrement l'activité de la petite et moyenne industrie minière d'entrepreneurs privés.

Desserrer l'étau de la misère a permis l'essor des organisations syndicales et des partis politiques liés aux couches populaires (Parti socialiste et Parti communiste) et aux couches moyennes (en partie aux radicaux et aux démocrates chrétiens). L'affaiblissement de la « peur du patron » a provoqué un changement dans le rapport de force entre les possédants et leur main-d'œuvre. Ceci n'a pas seulement été essentiel au niveau des conditions matérielles, mais surtout cela a heurté de façon violente la subjectivité des classes nanties qui

CHILI, LES OBJECTIFS DU PUTSCH DE 1973 PLEINEMENT ATTEINTS ?

l'ont ressentie comme la perte de leur « légitimité », voire de leur « pouvoir divin » et, enfin, comme l'inexorable effritement de leur domination historique. Ce facteur psychologique devait jouer un rôle non négligeable dans l'évolution politique et sociale de la deuxième moitié des années soixante et en particulier de 1970 jusqu'au coup d'État de septembre 1973.

C'est à tout cet ensemble législatif protégeant l'immense majorité des Chiliens, construit sur la base d'un modèle de partage politique, devenu insupportable, que se sont attaqués les vainqueurs du coup d'État. Ce point est fondamental pour comprendre la profonde scission opérée au sein des putschistes très vite après le renversement du président Allende. En effet, contrairement aux secteurs les plus réactionnaires qui étaient pour un « on efface tout et on recommence à zéro » relatif au pouvoir économique et à l'architecture politique et sociale de la Constitution de 1925, la Démocratie chrétienne (DC) privilégiait le renversement de l'Unité populaire tout en conservant globalement le cadre juridique et législatif existant. Les deux secteurs s'étaient associés dans leur entreprise séditionnaire, et, avec l'appui de la droite, la DC vota, trois semaines avant le 11 septembre, l'illégitimité du gouvernement de Salvador Allende, donnant ainsi un blanc-seing aux putschistes. La fin du gouvernement Allende les unissait, les conséquences et la suite politique les ont divisés profondément.

51

Ce que le putsch visait vraiment

La fraction de droite et d'extrême droite derrière le putsch militaire du 11 septembre 1973 ne cherchait pas seulement à renverser un gouvernement de gauche, mais surtout à faire disparaître les conditions sociopolitiques mêmes qui avaient permis son avènement. Cela voulait dire les libertés et les droits syndicaux, l'existence des partis représentant les classes travailleuses, la liberté de presse, et surtout le rôle de l'État en tant qu'acteur et régulateur de l'économie et d'une certaine équité sociale. Pour atteindre ces buts, il fallait non seulement renverser le gouvernement d'Allende, mais remonter à presque 50 ans d'histoire politique chilienne. Il fallait détruire une architecture institutionnelle datant des années vingt et consacrée par la Constitution de 1925 qui, pour la première fois, avait ouvert des droits démocratiques tels que la sécurité sociale, et un embryon d'État providence.

Ce n'est donc pas étonnant que parmi les premiers diktats de la junte militaire on trouve l'abrogation de cette Constitution. Cette

mesure radicale marque le début de l'échec de la Démocratie chrétienne dans son aventure putschiste, échec qu'elle paiera bien plus cher sous la dictature. La suppression de la Constitution de 1925 sera accompagnée de la fermeture et de la dissolution du Congrès national et du Sénat, de l'interdiction des syndicats, de la suspension des partis de centre et de droite et de l'interdiction absolue des partis de gauche. Cela n'a pas été préjudiciable à la droite car la junte militaire gouvernait en son nom. Pour la gauche, en revanche, ce fut le début d'une période tragique. À l'interdiction d'activités politiques, ajoutons la fermeture de toutes les radios, des journaux et des médias en général qui, sous l'Unité populaire, assuraient une pluralité exemplaire. Les seuls journaux qui n'ont pas été fermés par le communiqué n° 13 (*bando militar*) émis par les putschistes étaient ceux de la chaîne *El Mercurio* et du groupe de presse de *Tercera de la Hora*, publications alliées et complices du coup d'État.

Une fois la situation en main, grâce à ce brutal coup de force, les possédants et les classes dominantes, un temps menacés par la montée des luttes sociales sous le gouvernement Allende, se sont efforcés de changer de fond en comble la réalité chilienne. Pour cela, ils ont utilisé les recettes de l'École économique de Chicago qui prêche le monétarisme et le libre marché comme formules magiques à appliquer. C'est bien ce que les administrations Reagan et Thatcher ont mis en place de manière plus ou moins brusque au début des années 1980, suivies plus tard, d'une sorte de social libéralisme de basse intensité, déguisé et sournois, appliqué par des gouvernements supposés « sociaux-démocrates » : Tony Blair en Grande Bretagne, Gerhart Schroeder en Allemagne ou François Hollande en France.

Très vite après le putsch, une fois de plus le Chili – lointain pays du bout du monde – servait de test à de nouvelles politiques. Cette fois-ci, ce fut le tour des politiques néolibérales qui, plus tard, deviendraient des courants dominants au niveau mondial. Cela avait déjà été le cas du Front populaire de 1938, l'une des trois expériences de ce type au niveau international avec l'Espagne et la France. Par la suite, la Démocratie chrétienne, courant influent dans l'Europe occidentale d'après-guerre, est arrivée au pouvoir au Chili en 1964 et a constitué la première expérience du christianisme social en Amérique latine. Pour compléter cette dimension de « laboratoire politique » souvent attribué au Chili, nous avons l'Unité populaire, large alliance pluri-classiste, première tentative de construction d'une société socialiste à travers une élection démocratique, source d'inspiration pour d'autres gauches comme l'a été le Programme commun français.

CHILI, LES OBJECTIFS DU PUTSCH DE 1973 PLEINEMENT ATTEINTS ?

Dans cette quête de modèle, l'expérience de l'Unité populaire chilienne émergeait alors comme une réponse apportant un sens politique inédit et rafraîchissant. Constituée par tous les courants d'idées et de sensibilités allant du centre à la gauche, cette coalition politique était riche autant de l'expérience gouvernementale radicale sociale-démocrate que du message humaniste social chrétien, enraciné aussi bien dans la tradition socialiste que dans la dynamique du syndicalisme communiste. En ce qui concerne la naissante extrême gauche guevariste, le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), elle avait opté pour apporter son appui critique au gouvernement et mis en sourdine toute action directe ou armée.

Pour parvenir au gouvernement, l'Unité populaire avait choisi, contrairement à bien d'autres gauches latino-américaines, la voie électorale. Ses représentants, à commencer par le président Allende, s'étaient tous formés pendant des décennies au jeu démocratique républicain et la plupart d'entre eux avaient déjà occupé des postes de députés, sénateurs ou ministres dans plusieurs administrations.

La révolution libéralo-militaire fait table rase du passé social et démocratique

53

Comme nous l'avons écrit précédemment, parmi les premières mesures prises par la junte militaire il y a eu la suppression pure et simple de la Constitution de 1925. Il faut signaler le fait absolument inouï qu'entre le 11 septembre 1973 et octobre 1980, c'est-à-dire pendant plus de sept ans, le Chili a vécu sans Constitution ni cadre légal capable d'assurer les normes minimales à la vie d'une nation. Au cours de cette période, il n'y a eu d'autre règle que la volonté politique d'un pouvoir absolu. Lorsqu'en 1980 une nouvelle Constitution, de caractère profondément autoritaire, fut rédigée par les cadres pensants de la dictature, elle a été soumise à une parodie de « référendum » dont les résultats n'ont aucune valeur démocratique, vu le climat de terreur et de répression vécu par le pays à ce moment-là. Malgré les graves conditions d'oppression entourant la genèse de cette Constitution, elle a été maintenue après la fin de la dictature par tous les gouvernements élus jusqu'à ce jour. Certes, elle a subi quelques rafistolages et rapiècements, mais sur le fond, elle a conservé l'objectif central recherché par les putschistes de 1973, la perpétuation du modèle de la société de marché.

Découvrons maintenant quelques domaines où l'héritage putschiste est prégnant et n'a guère été modifié dans la société chilienne actuelle.

Le système de retraites

Fidèles aux conseils de l'École de Chicago qui critique le système de sécurité sociale et d'autres conquêtes des travailleurs, car « ils seraient à l'origine des perturbations et des déséquilibres de la liberté de marché », les nouveaux responsables de l'économie chilienne mettent fin au système de retraites par répartition et légifèrent en faveur du modèle de retraite par capitalisation individuelle. Jusqu'au coup d'État, le système de prévoyance chilien fonctionnait sur la solidarité répartissant les apports par transferts intergénérationnels, administré par un organisme d'État sans finalité lucrative. Toutes les prestations que ces caisses apportaient à des millions de personnes en matière d'éducation, logement, santé, prêts à intérêt réduit, etc., ont disparu.

C'est José Piñera, ministre du Travail et de la Protection sociale de la dictature, frère du président chilien actuel, qui a proposé cela à la junte militaire. En novembre 1980, le gouvernement rédigea les décrets-lois 3500 et 3501 réformant le système de retraites. Sans rentrer dans des détails administratifs complexes, nous dirons qu'à partir de cette date, les anciens cotisants ont été maintenus dans le système précédent administré par l'Institut de prévision sociale ou ont adhéré au nouveau modèle par capitalisation individuelle. Deux ans plus tard, en 1982, ce système égoïste et individualiste est devenu la seule et unique manière de cotiser pour tous les nouveaux travailleurs.

La disparition des retraites par répartition a condamné à mort toutes les nombreuses caisses de prévoyance gérées par l'État chilien. C'est ainsi que les deux principaux organismes de prévoyance, la Caisse de prévoyance des fonctionnaires publics (*Caja de empleados públicos y periodistas*) qui donnait une couverture à des milliers d'enseignants, au personnel des hôpitaux, aux fonctionnaires de l'administration publique et territoriale, aux employés de la Poste, aux journalistes, etc. et la Caisse de prévoyance des employés du privé (*Caja de empleados particulares*), apportant une couverture à des milliers d'employés du commerce, des transports et des services.

Accablées de tous les maux, entre autres « de vivre aux crochets de l'État », ces institutions de prévoyance ont été tout simplement balayées. Cependant, suprême hypocrisie et double discours, la dictature civico-militaire a conservé et consolidé une seule de ces caisses, la CAPREDENA (Caisse de prévoyance de la défense nationale) à savoir, celle qui couvre la police et des trois branches des

CHILI, LES OBJECTIFS DU PUTSCH DE 1973 PLEINEMENT ATTEINTS ?

forces armées (marine, armée de terre, armée de l'air). Comme quoi, on n'est jamais mieux servi que par soi-même.

La disparition de l'ancien système de retraite et son remplacement par la capitalisation individuelle a permis de privatiser totalement la protection (sauf pour les forces armées). Le nouveau modèle est passé entre les mains du marché avec la création des AFP (Administrations de fonds de pensions).

Le Chili a été le premier pays au monde à mettre en place un système de retraites par capitalisation, détruisant alors la responsabilité collective face aux aînés. Ce système, conçu par les *Chicago boys* et appliqué au Chili par José Piñera, ancien élève de Milton Friedman, a été le premier « galop d'essai » de ce courant de pensée économique. Parmi les thuriféraires de la dictature, il y a même ceux qui pensent que ce système de prévoyance est une « invention chilienne », alors que les Chiliens n'ont été que les cobayes sur lesquels le capitalisme mondial a testé son nouveau produit.

Les AFP sont les administrations privées de l'épargne salariale. Pour sa gestion, elles font payer aux cotisants un pourcentage variable. Le montant des allocations reçues (pensions, indemnités, etc.) dépend de la rentabilité obtenue par les AFP dans les opérations spéculatives auxquelles elles se livrent, avec l'argent des travailleurs, sur le marché des capitaux.

En 1992, sous le gouvernement de Ricardo Lagos, et en 2008, pendant le premier mandat de Michèle Bachelet, des réformes marginales adoucissant ce système ont été introduites. Cependant, le cœur et les objectifs essentiels de ce système d'appropriation privée des cotisations des travailleurs ont été maintenus. À présent, cinq AFP des 6 existantes sont contrôlées par de grandes entreprises multinationales étrangères telles que : MetLife, Prudential Financial, BTG Pactual, Grupo Sura et Principal Financial Group.

Des sources proches des organisations anti-AFP affirment qu'à l'heure actuelle, 90,75 % des retraités du Chili reçoivent des pensions au-dessous de 154 304 pesos, c'est-à-dire un peu plus de 200 euros mensuels (233 dollars), autour de la moitié du salaire minimum. Ceci représente entre un tiers et 50 % des revenus reçus au cours de leur vie active.

Les transports

Les chemins de fer chiliens ont commencé à périlcliter sous la dictature par manque d'investissements et surtout parce que le pouvoir avait besoin de récompenser les camionneurs et les transporteurs

qui avaient aidé au coup d'État avec grèves et attentats. En effet, les camionneurs ont été une importante force de frappe des putschistes dans la préparation du coup d'État. Une fois Allende renversé, Pinochet leur a été reconnaissant et a bouleversé le système de transport du pays. Pour cela il fallait faire disparaître les chemins de fer et donner le marché du transport à ses anciens complices.

Aujourd'hui, nous pouvons observer des milliers de kilomètres de rail, en même temps que des centaines d'ouvrages d'art ferroviaire (ponts, tunnels, viaducs, etc.) laissés à l'abandon. Quel gaspillage commis par ceux mêmes qui tiennent un intraitable discours de rigueur économique !

Depuis 1990, divers gouvernements élus ont fait quelques timides tentatives pour rétablir très partiellement certains trajets, mais l'absence d'une véritable volonté politique ajoutée aux puissants lobbies routiers ont fait avorter tout projet sérieux de rétablissement d'un réseau ferroviaire national.

Cette situation devait se répéter avec le transport aérien. En 1989, lorsqu'elle touchait à sa fin (formelle), la dictature privatisa la ligne aérienne nationale (LAN Chile) l'abandonnant à des intérêts privés en partie étrangers.

56

L'éducation

Lamunicipalisation. Commencée en 1981, cette mesure a consisté à débarrasser l'État central (ministère de l'Éducation nationale) de l'organisation, du financement et du suivi de l'enseignement en les transférant aux communes. Présentée comme un pas vers la décentralisation, donc vers une certaine démocratisation, la municipalisation a constitué l'une des mesures les plus inégalitaires prises sous la dictature, quand on sait que la différence économico-sociale existante entre les communes riches et les plus pauvres varie parfois de 1 à 8. Il est clair que cette mesure a instauré une éducation pour les secteurs aisés et une autre pour les plus pauvres.

Subvention par élève. Les établissements ont désormais reçu une allocation par élève assistant normalement aux cours, que ce soient des établissements municipaux ou privés subventionnés. L'intérêt de ces écoles a été d'inscrire le maximum d'enfants par classe, diminuant par conséquent la qualité de l'enseignement.

Libéralisation du marché professionnel des enseignants. Avec l'ouverture au marché, l'éducation est devenue une affaire comme une autre et les enseignants ont perdu leur statut de fonctionnaires. Leurs

CHILI, LES OBJECTIFS DU PUTSCH DE 1973 PLEINEMENT ATTEINTS ?

salaires et leurs conditions de travail sont devenus un enjeu commercial aussi bien pour les municipalités que pour les propriétaires d'écoles et de lycées. Les communes plus pauvres ont recruté les professeurs les moins bien payés et de moindre qualité pédagogique.

Un système national d'évaluation. Malgré les inégalités flagrantes entre communes riches et communes pauvres, en dépit de l'abîme séparant le niveau de l'enseignement des unes et des autres, l'État a fixé une évaluation nationale qui fait table rase de ces inégalités, à l'aune de paramètres identiques pour tous les élèves.

Restructuration de l'enseignement supérieur. Comme pour toute l'éducation, les enseignants universitaires ont perdu leur statut de fonctionnaires et leurs salaires et conditions de travail ont été soumis à la loi du marché.

La dictature a très vite compris que les universités seraient un foyer de contestation permanent, raison pour laquelle elle divisa les principales (U. de Chile et U. Técnica) en plusieurs centres séparés. Elle croyait ainsi affaiblir tout risque de résistance. L'autre objectif de cette mesure a été de libéraliser le marché de l'éducation supérieure en l'ouvrant aux capitaux privés. Très rapidement, le pays a vu apparaître, comme des champignons après la pluie, un grand nombre d'universités de tout type et de toute taille. Ceci allait de pair avec le principe de sous-traitance (*subsidiaridad*) qui cherchait à diminuer au maximum l'apport de l'État aux universités nationales avec le double objectif, d'une part ouvrir le marché aux universités privées nouvellement créées et, d'autre part, transformer les universités d'État en centres d'enseignement supérieur autofinancés, donc payants.

57

La santé

En 1979, la dictature créa le Système national de services de santé, un réseau composé d'hôpitaux et de dispensaires. Chacun est mis sous la responsabilité de la commune. Cette municipalisation (comme pour l'éducation) se traduira par l'abandon de la part de l'État dans ces centres de santé et par une dégradation des soins aux plus modestes. Ce changement s'est accompagné de la création de FONASA, un fonds d'assurance public où les salariés et les plus pauvres cotisent. La réforme la plus significative a été cependant la création des Institutions de santé et de prévoyance (ISAPRE), fonds privés où les affiliés les plus aisés peuvent cotiser à des taux bien plus élevés, mais aussi avec des prestations bien plus complètes. Ce double

système a contribué à créer un système de santé double ; l'un pour les pauvres et, l'autre, pour les riches.

Conclusion

Il est faux de croire que l'absence d'exécutions sommaires, de maisons de torture, de détenus disparus, de milliers de Chiliens obligés de s'exiler, etc. redonne au Chili sa vieille nature démocratique qui le caractérisait avant le coup d'État.

À vrai dire, mis à part quelques-uns, les auteurs du coup d'État n'étaient pas tous des sadiques cherchant exclusivement à se venger de leurs ennemis de classe par des sévices et des meurtres. Ce serait une version caricaturale et frankensteinienne des événements. En revanche, ce qu'ils cherchaient, c'était changer radicalement la nature politico-sociale du Chili. Certes, pour atteindre cet objectif, il leur a fallu une violence extrême, mais cette brutalité n'était qu'un moyen et non le but final.

58

Pour le dire brièvement, deux raisons principales ont déclenché le putsch. La première tenait au fait que les réformes démocratiques et sociales introduites au Chili depuis des décennies allaient à l'encontre de l'organisation classiste, autoritaire et profondément inégalitaire dont ils rêvaient. La deuxième était d'en finir avec une expérience démocratique d'un socialisme parvenu au pouvoir par les urnes. Cette expérience offrait un très dangereux exemple aux pays du tiers-monde et venait corriger l'image tyrannique et violente que les États-Unis et le capitalisme mondial donnaient du socialisme. Passé le premier temps de violence extrême dont l'opinion publique mondiale conserve les images (stades remplis de prisonniers, cadavres flottant dans les fleuves, etc.), une fois la situation en main, les nouvelles autorités ont commencé à faire ce pourquoi elles étaient venues : privatiser ou faire disparaître toutes les activités industrielles, commerciales ou de services appartenant à l'État ou à l'économie solidaire ou coopérative (sidérurgie, manufactures, textile, chemins de fer, transport aérien et maritime, éducation, médias, radios, TV, maisons d'édition, etc.). Ces entreprises, démantelées ou bradées en faveur de capitaux privés, de militaires hauts gradés ou de familiers de putschistes, sont encore entre leurs mains.

Quant à l'éducation, ce secteur continue à être la source de profits des propriétaires d'écoles, collèges, lycées et universités privés et tout ceci, malgré les réformes obtenues de longue lutte, qui ont allégé le

CHILI, LES OBJECTIFS DU PUTSCH DE 1973 PLEINEMENT ATTEINTS ?

coût de l'enseignement. Certains étudiants bénéficient de la gratuité acquittée par les fonds publics de l'État aux propriétaires de ces établissements.

Les transports continuent à être privés (autocars ou avions), consommant le pétrole que le pays ne produit pas et polluant comme ne le ferait pas le chemin de fer d'avant 1973.

La santé publique est réduite à la part congrue et elle est toujours dominée par les ISAPRE, entreprises d'investissement, source de profits de grands groupes chiliens et étrangers.

Les médias. 45 ans après le Coup d'État, les deux seuls conglomérats médiatiques faisant circuler au niveau national leurs journaux sont ceux autorisés par le *bando* 13 de la junte militaire.

Le Code du travail est toujours l'affaire des AFP, entreprises spéculatives à haut rendement financier, tel que l'a imposé la dictature il y a presque 40 ans.

La contre-réforme agraire et le système de tenure de la terre. À présent, un domaine agricole ou forestier peut être absolument abandonné par ses propriétaires et il n'existe aucun mécanisme de la part de l'État pour l'exproprier, ni encore moins pour mettre les terres à la disposition des paysans. Il n'y a aujourd'hui pas de limite à la propriété privée, ni en ce qui concerne son étendue, ni en ce qui concerne sa propriété : une seule personne peut posséder d'énormes espaces, et aucune condition n'est requise pour leur utilisation.

À l'époque de l'Unité populaire de Salvador Allende, 12 % de la richesse nationale appartenait à des capitaux étrangers. Aujourd'hui, ce sont plus de 80 %, majoritairement dans l'industrie minière.

En fin de compte, l'architecture économique et sociale du Chili actuel, mais aussi son organisation politico-administrative (régionalisation, organisation communale, etc.) n'ont pas subi de modifications de fond. Le régime de propriété privée prime sur l'intérêt collectif ou social, tel qu'il a été imposé par les putschistes. Les réformes introduites par les gouvernements élus depuis bientôt 30 ans n'ont fait que limer ou raboter les aspects les plus scandaleux de l'héritage de Pinochet, sans jamais s'attaquer ni à l'essence politique ni économique consacrées par la Constitution de 1980, Constitution, qui – par ailleurs – n'a jamais été abrogée.

RICARDO PARVEX

Résumé:

Le coup d'État civico-militaire du 11 septembre 1973 au Chili n'a pas seulement renversé un gouvernement démocratiquement élu, mais il a aussi détruit un régime républicain d'inspiration sociale qui avait été bâti au Chili depuis plus d'un demi-siècle. Curieusement, le néolibéralisme inspiré par l'École de Chicago a imposé une société de « libre marché » en supprimant toutes les libertés, notamment, celle des salariés de négocier librement leurs conditions de travail. En 1990, la fin formelle de la dictature n'a pas empêché la continuité des mesures antidémocratiques et antisociales qu'elle a laissées en héritage. Après trente ans de gouvernements élus, l'essence même de la tyrannie reste inchangée.